



Le 24 novembre 2011

## P.M.T 2012-2016

Le Groupe BPCE a procédé à une recapitalisation du Crédit Foncier à hauteur de 1,5 Md€. Dans ces conditions, et face à ce besoin urgent, l'apport de capital est certes un secours, mais en même temps elle nous ancre plus fermement au Groupe réaffirmant plus que jamais notre perte d'autonomie désormais actée.

Dans ce contexte qui est celui de la pire crise que l'Europe ait rencontrée depuis 1945, sur fond de déstabilisation de la zone euro, où les entreprises, les salariés et leurs familles sont touchés, la Direction a présenté son Plan Moyen Terme. Il prévoit sa part d'austérité pour l'entreprise qui ne fera que s'ajouter à celle mise en œuvre partout en Europe, laquelle nourrit la crise et en aggrave les conséquences sociales.

Depuis plusieurs années, les orientations prises par nos actionnaires se traduisent par des transferts et externalisations d'activités au profit d'autres Etablissements, aboutissant à un appauvrissement de l'Entreprise et de ses métiers. Au fil des années, les dirigeants ont orienté le CFF vers une diversification à outrance, sur des terrains spéculatifs nous faisant prendre de très gros risques et aujourd'hui nous sommes face à une Entreprise plombée par un portefeuille de dettes souveraines et où il est annoncé des décisions qui affectent particulièrement les salariés.

Ce sont bien les salariés du Crédit Foncier qui sont appelés à régler la facture de la crise, des choix et orientations qui ont été pris par les Directions successives sans grande transparence.

En ce qui concerne la réduction de la taille de notre bilan, si elle s'inscrit dans le cadre réglementaire de Bâle 3, on peut tout de même se demander si elle n'ira pas au-delà des exigences, ce qui aurait des conséquences encore plus désastreuses en terme de PNB et donc d'emploi.

Que se cache-t-il derrière ? Une plus grande mutualisation de nos moyens informatiques avec BPCE ? Quelle option sera prise entre externalisation de la production et/ou transfert des chaînes de gestion et/ou migration complète de l'informatique ? Ce projet présente un handicap certain pour un établissement spécialisé.

Quelles mesures seront prises pour réduire les coûts de nos activités commerciales (DCR) ? Pour nos activités de mise en place, de gestion et de suivi (DIFI/DOP) ? Les pistes d'étude de la Direction (rapprochement des 2 réseaux, regroupement des DCR, développement du nombre de correspondants, externalisation d'activités, développement de la numérisation, regroupement des DIFI) sont plus qu'inquiétantes !

Encore des pistes d'étude sur les Corporates, les Opérations Financières, CFI et les filières supports ! Regroupement annoncé de l'activité de financement à court-terme et des équipes concernées au sein de Socfim. (Filiale du CFF). *Quid* du statut des salariés ? Autant d'inconnues et d'interrogations qui se font jour.

De quoi s'agit-il lorsque la Direction parle d'un plan d'accompagnement et d'aide au départ à la retraite pour les générations qui seront dans les conditions de partir avec tous leurs droits d'ici 2016 ?

On nous parle, encore aujourd'hui, version «remake», de retour vers nos cœurs de métiers, seul vecteur capable de sortir le CFF de ses difficultés. Mais, que n'a-t-on dit et fait depuis des années ? Pourquoi le CFF est-il sorti de ses cœurs de métiers ? Qui a pris ces décisions et pourquoi ? Alors, c'est peut être un peu trop facile à ce jour de subir le constat fait par nos Dirigeants et d'accepter leurs solutions et la facture à payer par les seuls salariés !

Pendant des années, nos Dirigeants nous ont sortis des rails, des cœurs de métiers, des savoir-faire productifs pour la «maison», et ce, pour nous orienter vers de nouveaux horizons porteurs soi-disant de toujours plus de PNB, de rentabilité, mais, en tout cas, porteurs de souffrance des personnels, de projets coûteux et irréflechis, de gouffres financiers dont même le sable se souvient.

La rigueur prévoit aussi la «modération salariale». Depuis des années nos Organisations syndicales dénoncent la baisse du pouvoir d'achat largement constatée pour la très grande majorité des salariés. Alors, demain, cela devrait s'amplifier à grande échelle pour le plus grand nombre de salariés, tandis qu'une minorité continuerait de s'octroyer certaines largesses financières indécentes et injustifiées ?

La Direction nous parle aussi de synergies avec le Groupe. Au CFF, les réelles synergies nous les attendons depuis 1999. Par quelle magie de Noël assurerons-nous durablement les marges qui nous sont réclamées ?

La rationalisation de l'utilisation du parc immobilier est aussi prévue. Les pistes sont la sortie des locaux d'Ivry Cap de Seine, l'optimisation du parc immobilier du Réseau et la rationalisation des autres frais immobiliers.

Selon la Direction tous les secteurs de la maison doivent être revus. La Direction prévoit pour cela la concertation sur tous les sujets et tous les pôles d'activités avec les équipes concernées et les Instances Représentatives du Personnel.

**Nous ne devons pas subir. Pour ne pas subir il nous faut proposer des solutions dignes dans lesquelles la variable d'ajustement ne sera pas celle qui fait les beaux jours des marchés financiers. Et s'il le faut, si nous ne sommes pas entendus, nous nous mobiliserons tous pour nous opposer ensemble à ce projet.**

La Direction nous propose des jours meilleurs à l'horizon 2016, une nouvelle stratégie, une vision de l'avenir, une projection ensemble dans le futur.

Alors, doit-on s'engouffrer dans ces promesses qui pourraient bien être vaines, dans ce PMT, qui annonce encore plus de grandes souffrances et de sacrifices pour tous les salariés ? Pour quelles raisons ?

**Les élus ont demandé l'organisation d'une séance exceptionnelle du Comité Central d'Entreprise début décembre après laquelle nous organiserons une Assemblée Générale d'information à Charenton.**